

Société | Après les travaux, améliorer l'attractivité de la ligne Libourne Sarlat



Actuellement, il n'y a plus de train entre Bergerac et Libourne, ni entre Bergerac et Sarlat. En cause : la rénovation complète de la ligne qui avance selon le calendrier prévu. Le conseil régional Nouvelle-Aquitaine prépare déjà l'après travaux. Christophe Cathus, conseiller régional, délégué aux transports scolaires et élu du Bergeracois avait convié tous les partenaires du dossier, pour une première réunion en vue de la création d'un contrat de mobilité "vallée de la Dordogne." Cette démarche concertée a pour but de réfléchir à l'avenir de la ligne, en matière d'horaires, d'intermodalités.

Alors que le chantier de la ligne ferrovaire entre Bergerac et Libourne avance à bon rythme, la Région prépare déjà l'après-travaux. Une première réunion en vue de la création d'un contrat de mobilité pour la vallée de la Dordogne, s'est tenue vendredi à Bergerac. Animée par Christophe Cathus, conseiller régional et élu du territoire, elle a réuni une quarantaine de personnes, des élus, des représentants des collectivités finançant une partie du chantier. L'idée est de faire émerger une réflexion commune sur le devenir de la ligne et de compléter l'offre Ter par des politiques en matière d'urbanisme et d'intermodalité. "On s'engage sur une période de dix ans minimum," précise Christophe Cathus, qui suivra l'ensemble de la démarche.

En premier lieu, il va falloir travailler sur les horaires de train d'après-travaux. Ceux qui seront valables pour l'année 2020. Pour les usagers et les collectivités, il y a une demande forte de proposer des liaisons plus rapides : parcourir Bordeaux-Bergerac en moins d'1 h 15 et Bordeaux-Sarlat en moins de 2 h 20. Parmi les demandes, également, davantage de trains sur les fins de semaines. Une des principales difficultés de cette concertation va être de concilier les souhaits de liaisons plus rapides avec les points d'arrêts de chaque collectivité qui finance les travaux de la ligne, de chaque association d'usagers et puis de la SNCF avec les impératifs liés à la voie unique. Un petit groupe resserré va avoir pour mission de construire ces nouveaux horaires. Ce n'est pas la partie la plus aisée, déjà le Libournais, s'estimant injustement oublié de ce groupe, a demandé à le rejoindre. Ce qui devrait être le cas.

Les objectifs principaux de "ce contrat de mobilité" sont de faciliter les échanges pour la définition d'une nouvelle grille horaire pour le service annuel de 2021, de définir une nouvelle trame de points d'arrêt afin d'accélérer les temps de parcours des trains sur l'ensemble de la ligne, en s'appuyant sur le diagnostic des 18 arrêts existants et

améliorer la desserte ferroviaire jusqu'à Sarlat en étudiant les possibilités de développement de l'infrastructure. A moyen terme, il s'agit bien de tomber sous la barre psychologique de 1h entre Bergerac et Bordeaux et coller au mieux aux futurs horaires de la LGV.

Favoriser l'intermodalité

L'autre enjeu de contrat de mobilité est de favoriser le report modal en proposant des équipements et des aménagements encourageant l'intermodalité (abris vélos, places de stationnement supplémentaires, arrêts autocars...). Parmi les pistes de développement évoquées au cours de cette première réunion, on note l'amélioration de l'attractivité du point d'arrêt : aménagement des abords, cheminements depuis le bourg et les zones économiques, création de Pôles d'Echanges Multimodaux... Autre possibilité pour développer l'intermodalité : proposer des aménagements cyclables en lien par exemple avec les « vélo-routes » ; renforcer les connexions avec les réseaux routiers urbains et interurbains... Parmi les idées avancées vendredi, ont été évoquées le développement des aires de co-voiturage, création de navettes ou de service de transport à la demande entre gare et aéroport ou encore sollicitation des taxi. Tout au long de l'année 2019, des réunions vont être organisées selon les différentes thématiques dont celle des horaires.

Les collectivités ayant participé financièrement à la régénération de la ligne ferroviaire Libourne-Bergerac sont associées à cette démarche ainsi que SNCF Mobilités et SNCF Réseau. Des associations d'usagers ou d'autres structures thématiques seront également invitées selon les sujets d'étude. Le contrat de mobilité devrait être approuvé par l'ensemble des partenaires au cours du deuxième trimestre 2020.



Claude-Hélène Yvard

Crédit Photo : archives Claude Hélène Yvard

Publié sur aqui.fr le 08/04/2019

[Url de cet article](#)